L'info-Famille

De l'école Ste-Scholastique

http://sites.cssmi.qc.ca/stescholastique

Septembre 2020								Dates à retenir…	
D	L	M	M	J	V	S			
		1	2	3	4	5		7 sept. 2020	Congé !
6	7	8	9	10	11	12		8 sept.2020	Horaire du lundi
13	14	15	16	17	18	19		9 sept. 2020	Assemblée générale 20h00 Rencontre de parents 4e et 5e et 6e année
20	21	22	23	24	25	26		10 sept. 2020	Journée pédagogique
27	28	29	30					14-15-16 Sept. 2020	Photos scolaires

INFORMATIONS TRÈS IMPORTANTES

Passage derrière l'école

Nous tenons à vous informer que le passage derrière l'école sera **fermé temporairement, du 8 au 20 septembre,** pour finaliser les travaux extérieurs. Par contre, Le passage vis-à-vis le terrain de soccer restera ouvert.

Merci de votre compréhension

Fin des classes

Changement

Les élèves du préscolaire sortent à partir de 14 h 40 et les élèves du primaire à compter de 14 h 50.

Les aires d'attentes des parents restent les mêmes, soient à l'est ou à l'ouest du débarcadère d'autobus.

Merci

Bouteilles d'eau

Nous vous rappelons que les enfants ne peuvent que remplir une bouteille d'eau aux fontaines d'eau. Il est donc très important que ce dernier ait une bouteille d'eau remplie et bien identifiée à chaque jour.

Appels fin de journée

Nous recevons beaucoup d'appels concernant des changements à effectuer pour la fin de journée de votre enfant. Par contre, nous sommes très occupés, donc pour la sécurité de votre enfant, il serait préférable de ne pas effectuer de tels changements.

Nous vous remercions de votre habituelle compréhension.

Rentrée scolaire 2020-2021

C'est une rentrée différente de toutes les autres que nous avons vécue cette année. Malgré cela, tout s'est bien déroulé ! Le personnel et moi-même étions très heureux de revoir vos enfants, pour les anciens, et aussi très heureux de rencontrer vos enfants, pour les nouveaux. De plus, je désire remercier tous les parents pour votre compréhension et surtout votre collaboration face à toutes les nouvelles procédures. Vous nous êtes d'une grande aide !

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter à tous une très belle année scolaire!

Absences

La meilleure façon d'aviser l'école concernant l'absence de votre enfant, c'est via Mozaïk parents (les instructions se trouvent en pièces-jointes dans le courriel). Par contre, vous pouvez aussi nous aviser en communiquant avec le secrétariat au 450-434-8716 ou par courriel, avant 8 h 15.

Allergies

Message important :

Nous vous rappelons qu'il est interdit de donner à votre enfant des aliments contenant des noix et des arachides pour sa collation ou pour son repas du midi. Il y a de plus en plus d'enfants souffrant d'allergies et nous voulons assurer leur sécurité.

Photos scolaires

Il nous fait plaisir de vous annoncer que la prise de photos aura lieu durant **la semaine du 14 septembre.**
La séance photo se déroulera à l'extérieur. Les photos seront prises par Wybou photographe. L'horaire vous a été transmis
par courriel

Dîneurs

Afin de poser un geste de respect envers notre planète, les élèves sont invités à apporter de la maison des ustensiles et des plats réutilisables.

Circulation dans l'école

Aucun parent ne peut circuler dans l'école dû à la Covid.

De plus, pour rencontrer la direction et/ou les enseignantes, il est préférable de prendre rendez-vous à l'avance, soit en téléphonant à la secrétaire ou encore en laissant un message dans l'agenda de votre enfant.

Chaque visiteur doit remplir un registre lorsqu'il se présente à l'école.

Assemblée générale de parents

C'est le 9 septembre prochain qu'aura lieu l'assemblée générale des parents. Lors de cette rencontre, nous procéderons à élections des membres du C.É. et du représentant au comité de parents. De plus, nous y présenterons l'organisme de participation de parents pour ceux et celles qui aimeraient s'impliquer pour les élèves de notre belle école.

Distribution des médicaments

Message important :

L'école peut exceptionnellement distribuer des médicaments prescrits à votre enfant. Cependant, nous vous rappelons que distribuer un médicament à l'école demeure une mesure exceptionnelle. Ainsi, lorsque cela est possible, nous vous demandons de faire prescrire à votre enfant un médicament suivant une posologie de 12 ou 24 heures. Cela permettra que la prise de médicament soit faite à la maison évitant les risques d'omission ou de transport du médicament à l'école.

Si cela vous est impossible et que la prise de médicament à l'école est nécessaire, vous devez obligatoirement remplir le formulaire « Autorisation de distribuer un médicament ». Le formulaire et le médicament doivent être remis à Mme Jinny, la secrétaire.

De plus, le médicament doit être remis obligatoirement dans un contenant reçu du pharmacien et accompagné de l'étiquette produite par la pharmacie. Vous devez voir au renouvellement de la prescription lorsque nécessaire.

Rencontre de parents

Dates à retenir :

Les parents des élèves de la 4e, de la 5e et de la 6e année sont attendus le 9 septembre prochain. L'heure vous sera transmise par l'enseignant(e) sous peu.

Rencontre de parents pour le premier bulletin :

19 novembre 2020 :	➥	en soirée, sur rendez-vous
20 novembre 2020 :	➥	en journée, sur rendez-vous

Transport

Rappel important à l'effet qu'il n'est pas possible de donner à votre enfant un mot afin qu'il prenne un autre autobus ou qu'un ami prenne son autobus. Aucune demande de ce genre ne sera acceptée, afin d'assurer la sécurité de tous les élèves.

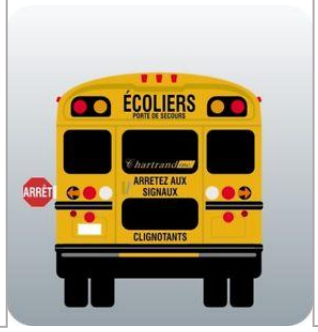

Sécurité aux abords de l'école

Nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de circuler entre les autobus scolaires. De plus, lorsque les lumières des autobus sont allumées, vous ne pouvez pas circuler en voiture. Nous vous demandons également de laisser vos enfants à la clôture de la cour d'école ou au trottoir, les surveillantes prendront la relève.

Personnel de l'école

Directrice : Marylène Jetté
Concierge de jour : Patrick Boucher
Secrétaire d'école : Jinny Dupras
Concierge de soir : Alexandre

Préscolaire	4e année		
051 Sophie Lavoie/Laurence Rose 052 Julie Pelletier Groupes qui retournent à l'école des Blés-Dorés 051 Diane Mercure 052 Mélissa Duquette 053 Martine Bergeron 054 Émilie Curiale/Laurence Rose	401 Julie Tellier		
	5e année		
	501 Myriam Biard		
1re année	6e année		
101 Geneviève Varin	831 Jean-Philippe Martin (partie linguistique) Jade Depont (partie académique) Dominic Jeanson science et ECR		
2e année	Spécialistes		
201 Dominique Gaudreau / Dominic Jeanson	Éduc. physique	Anglais	Art dramatique
2e année	Patricia Godin	Florence Lemire-Gagné	Bernadette Labelle
202 Amélie Huot	Patricia Godin	Florence Lemire-Gagné	Bernadette Labelle
3e année	Orthopédagogue	Psychologue	Orthophoniste
301 Jessica Paquet / Li-Lian Choquette	Marie-Christine Plante	Annie Laprise	Olivier Blanchard
Technicienne en éducation spécialisée	Véronique Joly		

Surveillantes
Mélanie Martel
Sylvie Biard

Service de garde (présco des Blés-Dorés)
Nancy Gaudreault
Marie-Ève Richer
Huguette Raymond
Thérèse Lupien

Service de garde
Nathalie Paré
Marie-Ève Levasseur

Info Covid

Plusieurs parents se posent des questions à savoir s'ils doivent ou non garder leur enfant à la maison si celui-ci présente des symptômes, qui pourraient s'apparenter à ceux de la Covid. Il est donc important que vous sachiez que nous sommes dans l'obligation de respecter les demandes de la santé publique, qui se trouvent plus bas. Donc, si votre enfant présente deux de ces symptômes, vous devez absolument le garder à la maison et téléphoner au 1-877-644-4545. C'est la santé publique qui vous indiquera si votre enfant doit aller passer le test de dépistage ou non.

Aussi, toujours tel qu'indiqué dans le document plus bas, si le test s'avère négatif, vous devez quand même attendre 48 h après que la fièvre soit terminée, sans prise de médication et 24 heures après une amélioration significative des autres symptômes, avant de le retourner à l'école.

Nous vous remercions de votre compréhension !

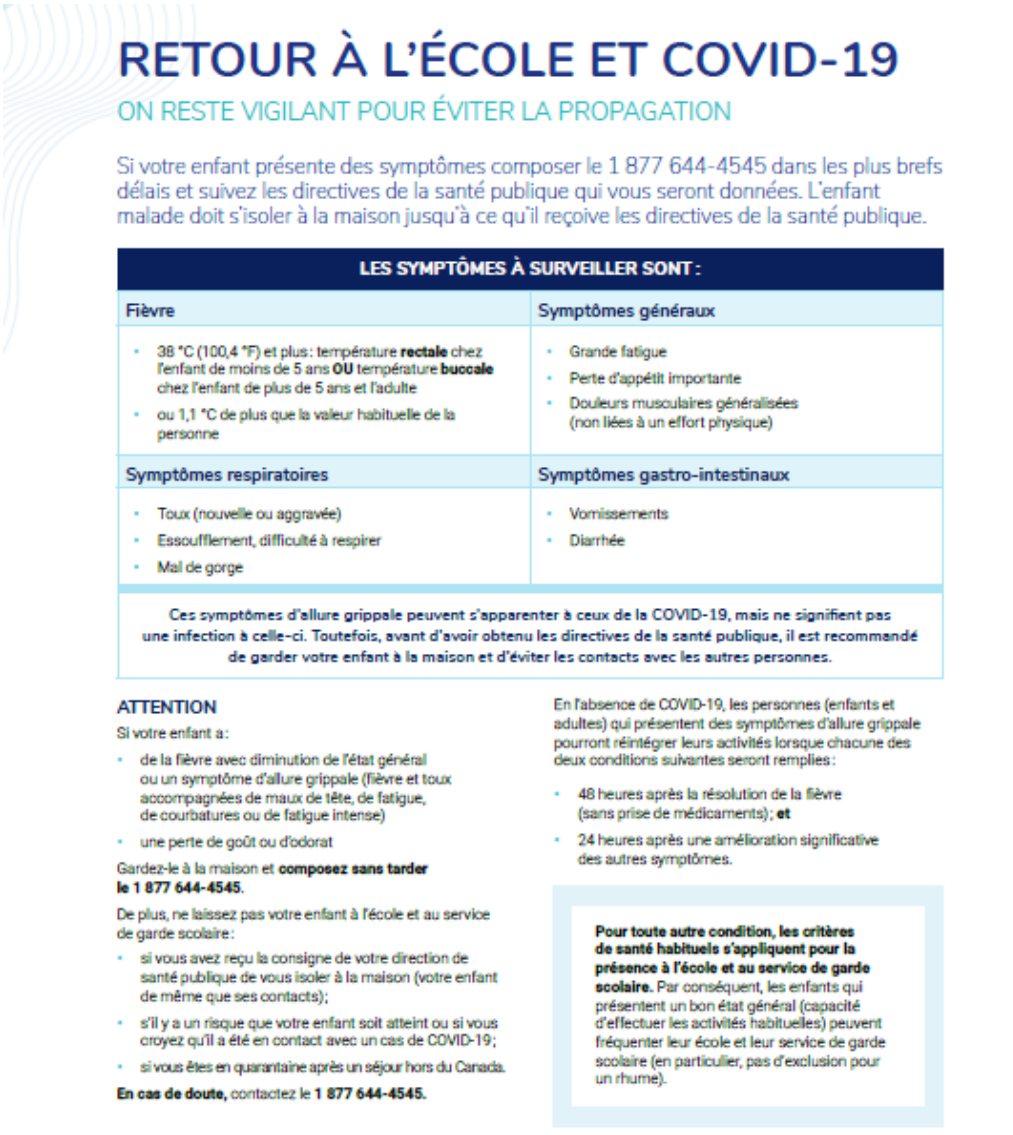

RETOUR À L'ÉCOLE ET COVID-19

ON RESTE VIGILANT POUR ÉVITER LA PROPAGATION

Si votre enfant présente des symptômes composer le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivez les directives de la santé publique qui vous seront données. L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de la santé publique.

LES SYMPTÔMES À SURVEILLER SONT :

Fièvre

- 38 °C (100,4 °F) et plus : température **rectale** chez l'enfant de moins de 5 ans **OU** température **buccale** chez l'enfant de plus de 5 ans et l'adulte
- ou 1,1 °C de plus que la valeur habituelle de la personne

Symptômes généraux

- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)

Symptômes respiratoires

- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement, difficulté à respirer
- Mal de gorge

Symptômes gastro-intestinaux

- Vomissements
- Diarrhée

Ces symptômes d'allure grippale peuvent s'apparenter à ceux de la COVID-19, mais ne signifient pas une infection à celle-ci. Toutefois, avant d'avoir obtenu les directives de la santé publique, il est recommandé de garder votre enfant à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes.

ATTENTION

Si votre enfant a :

- de la fièvre avec diminution de l'état général ou un symptôme d'allure grippale (fièvre et toux accompagnées de maux de tête, de fatigue, de courbatures ou de fatigue intense)
- une perte de goût ou d'odorat

Gardez-le à la maison et **composez sans tarder le 1 877 644-4545.**

De plus, ne laissez pas votre enfant à l'école et au service de garde scolaire :

- si vous avez reçu la consigne de votre direction de santé publique de vous isoler à la maison (votre enfant de même que ses contacts);
- s'il y a un risque que votre enfant soit atteint ou si vous croyez qu'il a été en contact avec un cas de COVID-19;
- si vous êtes en quarantaine après un séjour hors du Canada.

En cas de doute, contactez le **1 877 644-4545.**

En l'absence de COVID-19, les personnes (enfants et adultes) qui présentent des symptômes d'allure grippale pourront réintégrer leurs activités lorsque chacune des deux conditions suivantes seront remplies :

- 48 heures après la résolution de la fièvre (sans prise de médicaments); **et**
- 24 heures après une amélioration significative des autres symptômes.

Pour toute autre condition, les critères de santé habituels s'appliquent pour la présence à l'école et au service de garde scolaire. Par conséquent, les enfants qui présentent un bon état général (capacité d'effectuer les activités habituelles) peuvent fréquenter leur école et leur service de garde scolaire (en particulier, pas d'exclusion pour un rhume).

Votre gouvernement

Québec

Marylène Jetté, directrice

Cliquez sur ce lien pour voir l'information provenant du CSSMI

http://www.cssmi.qc.ca/nouvelles/chronique-cssmi-septembre-2020